

**#NOM# #Prénom#
#Adresse#**

Monsieur Joël MATHURIN
Préfet du Puy-de-Dôme
1 rue d'Assas
63033 Clermont-Ferrand cedex 1

#VILLE# le #DATE#

Objet : Demande de relogement des familles et des personnes migrantes à la rue dans le département du Puy-de-Dôme.

Monsieur le Préfet,

Nous, citoyens et résidents du département du Puy-de-Dôme, souhaitons attirer votre attention sur une question cruciale qui nécessite une action immédiate et concertée de la part des autorités compétentes : la problématique des familles et des personnes migrantes sans-abri dans notre département que vous avez rejeté du dispositif d'hébergement d'urgence.

Cette situation engendre des conséquences désastreuses sur le plan social, humain et sanitaire. Chaque jour, nous sommes témoins de la détresse de nos concitoyen.ne.s contraints de vivre dans la rue, exposés aux intempéries, à la violence et à l'insécurité. A ce jour, ce sont des organisations démocratiques, des associations, des citoyen.n.e.s solidaires qui pallient aux carences et à l'inaction de l'état. Comme vous le savez, depuis le 11 avril dernier, plusieurs dizaines de ces familles ont trouvé refuge dans la Maison du Peuple de Clermont-Ferrand. Ailleurs dans la ville, une cinquantaine de mineurs non accompagnés dorment depuis plusieurs mois dans une autre salle municipale.

Face à cette réalité alarmante, nous vous adressons cette lettre pour vous exhorter à prendre des mesures urgentes afin de garantir un relogement d'urgence pour toutes les familles et les personnes sans-abri du Puy-de-Dôme. Il est impératif que chaque individu puisse bénéficier d'un toit et de conditions de vie dignes, conformément aux principes fondamentaux de notre société. Comme il est inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles, *le principe d'inconditionnalité de l'accueil en hébergement d'urgence s'oppose à toute discrimination fondée sur le statut administratif de la personne, son âge, son statut familial, ou sur tout autre élément de différenciation (cf article 345-2-2 du CASF).*

Des solutions existent, qu'il s'agisse de mobiliser des logements vacants, de renforcer les dispositifs d'accompagnement social, de coopérer avec les acteurs associatifs et les collectivités locales ou / et enfin de régulariser les situations administratives de ces exilé.e.s.

En tant que représentant de l'État dans le département, nous vous exhortons à prendre la tête de cette initiative et à coordonner les efforts de tous les acteurs concernés pour résoudre ce problème de manière efficace et durable. Les familles et les personnes migrantes à la rue du Puy-de-Dôme ont besoin de notre solidarité et de notre soutien, et nous comptons sur votre engagement et le respect du droit pour leur garantir des conditions de vie dignes.

Dans l'attente de votre réponse et de vos actions concrètes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Cordialement,

#SIGNATURE »